

4.4.5.2.2.16. Savanes à *Heteropogon contortus* des côtes rocheuses et trottoirs massifs basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.1.17

Correspondance TMNHR : 87.1913 Savane à *Heteropogon contortus*

Zone de référence : Pointe au Sel, Saint-Leu (X : 321969; Y : 7654136)



Photographie 155 : Savane à *Heteropogon contortus*

Diagnostic structural

Cette végétation présente une physionomie savanicole, plus ou moins fermée au recouvrement important, pouvant s'étaler sur de grande superficie (>100m²). Elles sont dominées par *Heteropogon contortus*, présentant une seule strate.

Diagnostic écologique

Savanes des côtes rocheuses et des trottoirs rocheux massifs basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Heteropogon contortus*

N.B : Dans le cadre de ce cahier des habitats littoraux, est décrite la forme littorale de ce groupement qui sera également prise en compte dans sa forme optimale dans le cahier des habitats de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Synécologie :

Cette végétation héliophile se développe sur les zones arides de la côte ouest de l'île sur des sols bruns ferruginisés caillouteux sur couche colluviale. Cette végétation marque la limite du supralittoral apparaît en adlittoral et trouve son optimum en mégatherme semi-xérophile. Au sein de l'adlittoral, ces savanes sont souvent en mosaïque avec les pelouses oligohalines à *Cynodon dactylon* et *Tephrosia purpurea*.

Syndynamique :

Spatialement ces savanes se distinguent selon l'épaisseur du sol annoncée par trois types majeurs de cortège floristique :

- ➔ Sur sol peu épais et non remanié par l'Homme, les savanes à *Heteropogon contortus* s'implantent en arrière des pelouses savanicoles à *Chloris barbata* ;

- ➔ sur sol plus épais non remanié par l'Homme, ces savanes font suite aux pelouses oligohalines à *Cynodon dactylon* (habitat générique), à *Tephrosia pumila* et *Tephrosia purpurea*.
- ➔ Sur sol remanié où près de bord de routes ces savanes se développent en arrière des pelouses savanicoles à *Botriochloa pertusa*, où cette dernière peut également faire partie intégrante des savanes à *Heteropogon contortus*.

Temporellement, la dynamique progressive se traduit par l'implantation de fourrés secondaires semi-xérophiles tels que les fourrés à *Pithecelobium dulce*, *Leucaena leucocephala*, *Desmanthus virgatus*, *Lantana camara*.

D'après Vincent BOULLET les savanes à *Heteropogon contortus* se développeraieent seulement sur les trottoirs d'alluvions colluvionnés. Les savanes présentent à la Pointe au Sel et au Cap La Houssaye sont des savanes secondaires bien qu'elles soient caractérisées par des espèces indigènes dont la dynamique serait bloquée et se serait stabilisé par une gestion pastorale. L'abandon de gestion engendre un embroussaillage des savanes.

Synchorologie :

Cet habitat semi-xérophile héliophile de la côte ouest de l'île de La Réunion est caractérisé par une espèce indigène *Heteropogon contortus*. La plus grande station de ces savanes se situe en partie adlittorale à mégatherme semi-xérophile du Cap la Houssaye sur la commune de Saint Paul. À Saint-Leu, ces savanes persistent encore sur de plus faibles superficies.

Ces groupements sont aussi présents sur les deux autres îles qui constituent les Mascareignes (Maurice et Rodrigues). Ces savanes sont également fréquentes à Madagascar où elles sont plus abondantes au sein de l'étage mégatherme.

Diagnostic flore

Cette savane est largement dominée par *Heteropogon contortus*. Le cortège floristique y est plus ou moins appauvri en raison de la forte abondance d'*Heteropogon contortus* (4,3 espèces par relevé en moyenne).

Espèce caractéristique du groupement : *Heteropogon contortus*

Espèces caractéristiques variations : *Chloris barbata*, *Cynodon dactylon*, *Tephrosia purpurea*, *Lantana camara*

Flore compagne : *Chloris barbata*, *Cynodon dactylon*, *Tephrosia purpurea*, *Desmanthus virgatus*, *Lantana camara*, *Botriochloa pertusa*, *Panicum maximum*, *Melinis repens*

Variation du groupement :

Les variations de ce groupement reposent sur plusieurs variations :

- ➔ une variation des jeux d'abondance des espèces :
 - En partie mésohaline à oligohaline, *Chloris barbata* et *Cynodon dactylon* peuvent encore être présente mais sont peu abondantes. *Tephrosia purpurea* s'implantent dans les savanes en phase oligohaline. Enfin, *Desmanthus virgatus*, *Lantana camara* s'insèrent dans ces savanes et traduisent le passage à l'étage adlittoral.
- ➔ Une variation d'ordre topographique : cet habitat est présent à la fois sur les côtes rocheuses semi-xérophiles et sur les cônes de déjection des rivières de la côte « sous le vent ». Il s'agit tés certainement de la seule forme primaire et dont la dynamique édaphique est bloquée (comm. pers. Vincent BOULLET).
 - Sur les côtes rocheuses semi-xérophiles il s'agit d'espèces relictuelles des systèmes pelousaires ou d'espèces arbustives traduisant la fermeture des savanes. Dans le second cas des cônes de déjection des rivières, le cortège

floristique s'enrichi depuis les dernières années d'une flore rudérale en lien avec les derniers aménagements du territoire.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat indigène aux Mascareignes, et son aire de répartition sur l'île de La Réunion est limitée à la côte ouest de l'île, sur des localités très arides.

Ces savanes sont menacées par la grande exigüité et la fragilité des biotopes favorables à son expression. L'écobuage et le surpâturage constituent des perturbations au sein savanes (piétinement, sol nu...) mais l'abandon du pâturage conduit à la fermeture du milieu qui se révèle favorable à l'implantation de fourrés exotiques à *Desmanthus virgatus* et *Leucaena leucocephala*)

Ces savanes ont une valeur patrimoniale paysagère (les savanes du Cap Lahoussaye sont un site classé pour sa valeur paysagère) et agricole (meilleures pâturages extensifs) très élevée.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial moyen.

Discussion syntaxonomique

HOFF M., en 1994 a mis en évidence des savanes à *Heteropogon contortus* se développant sur des sols bruns eutrophes vertiques, des sols vertiques salés, des régosols, des sols ferrallitiques. HOFF M., a classé phytosociologiquement les syntaxons de la manière suivante :

Ordre : *Melaleuco-Heteropogonetalia contorti* Hoff, 1994

Alliance : *Melaleuco-Heteropogonion contorti* Hoff, 1994

Association : *Melaleuco-Heteropogonetum contorti* Hoff, 1994

HOFF M., émet une hypothèse sur une sous association de savanes herbeuses à *Heteropogon contortus* sur basalte qui serait l'équivalent des savanes à *Heteropogon contortus* des falaises et côtes rocheuses semi-xérophiles de la côte sous le vent de l'île de La Réunion. Cependant, aucun rattachement phytosociologique n'a encore été effectué sur ces savanes. Ces dernières pourraient donc être rattachées à la sous-association suivante :

Sous-association : *Heteropogonetosum contorti* sous-ass. nov.